



# Annexes

# Glossaire

**Affouillement** : action d'attaque par la base, naturelle ou anthropique (par exemple sous l'effet de la houle ou du courant), d'un ouvrage maritime risquant à terme d'entraîner sa déstabilisation.

**Agitation** : l'agitation observée en mer se compose d'un ou plusieurs systèmes de vagues qui se superposent.

**Agrégats** : éléments granulaires (de différentes dimensions) d'un matériau reconstitué utilisé généralement dans la construction et les travaux publics (mortier, béton, enrobé...).

**Anthropique** : se dit d'un milieu qui subit des phénomènes provoqués par l'action de l'homme.

**ATMO (indice)** : il concerne toutes les grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants. Il est déterminé à partir des niveaux de pollution mesurés au cours de la journée par les stations de fond urbaines et périurbaines de l'agglomération et prend en compte les différents polluants atmosphériques, traceurs des activités de transport, urbaines et industrielles.

**Autopont** : pont construit pour améliorer la circulation routière et emprunté uniquement par des véhicules à moteur.

**Avifaune** : l'ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.

**Avitaillement** (catering) : service d'approvisionnement de nourriture, carburants,... nécessaires à la vie à bord des navires.

**Bassin à flot** : bassin clos par une écluse et dont le plan d'eau ne subit pas le mouvement des marées.

**Bassin d'échouage** : bassin de port ouvert au mouvement des marées et dont les fonds peuvent être découverts à marée basse, les navires reposant alors directement sur leur coque ou leur quille.

**Bathymétrie** : description des fonds immergés grâce aux mesures de profondeurs.

**Benthos** : ensemble des organismes aquatiques vivant à proximité du fond des mers et des océans.

**Biomasse** : masse totale formée par l'ensemble des être vivants dans un espace déterminé

**Bord à quai** : partie du quai situé à proximité immédiate du plan d'eau.

**Bottleneck** : goulet d'étranglement.

**Capitainerie** : service de l'Etat assurant localement les missions de l'Autorité Investie des Pouvoirs de Police Portuaire et mis à disposition, dans les ports décentralisés, de l'Autorité Portuaire pour assurer une partie ses missions. Les personnels de la Capitainerie sont les officiers de port, ils travaillent sous

l'autorité du Commandant de Port, en général du grade de Capitaine, à l'origine du mot capitainerie.

**Carénage** : opération de réparation ou d'entretien de la partie constamment immergée du navire, la carène.

**Carrier** : entrepreneur qui exploite une carrière.

**Catamaran** : bateau possédant deux coques, en général l'une à côté de l'autre.

**Cercle d'évitage (ou zone d'évitage)** : plan d'eau suffisamment vaste pour permettre à un navire de tourner ("d'éviter").

**Clapage** : vidange en mer des produits de dragage en un lieu réservé à cet effet.

**Coke de pétrole** : sous-produit du raffinage du pétrole utilisé comme combustible industriel par exemple (cimenterie...).

**Concession d'outillage public** : dans les ports, système de concession, généralement attribué aux Chambres de Commerce et d'Industrie, dont l'objet est l'aménagement, l'acquisition, l'entretien et l'exploitation d'un ensemble d'outillage (grues, portiques, passerelles de chargement, quais, terre-pleins, hangars de stockage...).

**Conchyliculture** : élevage des coquillages, en particulier des moules (mytiliculture) et des huîtres (ostréiculture).

**Conditions météo-océaniques** : ensemble des paramètres météorologiques (vents, précipitations, températures,...) et océaniques (houles, marées, surcotes,...) décrivant le climat d'une région maritime.

**Conteneur** : terme générique employé pour une boîte conçue pour le transport de marchandises, suffisamment solide pour un usage répété, généralement empilable et dotée d'éléments permettant le transfert entre modes.

**Contre-jetée** : jetée de dimension réduite par rapport à la jetée principale, les deux ouvrages définissant la passe d'entrée d'un port.

**Cote Marine (CM)** : le zéro CM (zéro des cartes marines, appelé aussi zéro hydrographique) est la référence de niveau pour les mesures de profondeurs en mer. Il correspond au niveau des plus basses mers. On le distingue du nivellement terrestre utilisé pour les mesures d'altitudes ; d'après le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine), le zéro terrestre se trouve à 3,459 mètres au-dessus du zéro hydrographique à Calais.

**Déblais** : matériaux que l'on retire d'un terrain.

**Décanteur** : ouvrage destiné au traitement de la pollution des eaux de ruissellement de chaussée.

**Digue à talus** : ouvrage de protection contre la mer constitué d'un noyau en tout-venant et d'une carapace en enrochements naturels ou artificiels (blocs de béton préfabriqués).

**Dioxyde de soufre** : (ou anhydride sulfureux) composé chimique constitué de deux atomes d'oxygène et d'un atome de soufre. Polluant atmosphérique dû à la circulation automobile et aux industries.

**Directive Cadre sur l'Eau (DCE)** : La directive-cadre sur l'Eau, souvent plus simplement désignée par son sigle DCE, est une directive européenne du Parlement Européen et du Conseil prise le 23 octobre 2000 qui établit un cadre pour une politique commune dans le domaine de l'eau. Elle vise les objectifs suivants :

- prévenir l'altération de l'état des masses d'eau ;
- améliorer l'état des masses d'eau ;
- lutter contre les pollutions par les toxiques notamment en fixant la réduction, voire la suppression des rejets de substances dangereuses.
- respecter les normes et objectifs dans les zones protégées

**Dragage** : le dragage du chenal navigable s'effectue à l'aide d'une drague, engin destiné à enlever du fond le sable, le gravier ou la vase. A certains endroits, cette opération doit être renouvelée régulièrement pour garantir un mouillage suffisant.

**Ecluse de chasse** : construction destinée à retenir l'eau nécessaire pour chasser, par son courant lors de sa vidange, la vase ou le sable qui obstruent un port, un canal.

**Ecocombi** : il se compose de 3 éléments : un camion classique, une semi-remorque et une remorque. Les modules peuvent être combinés de différentes manières selon les fonctions qu'ils remplissent et les types de routes qu'ils doivent parcourir

**Ecosystème** : unité écologique fonctionnelle douée d'une certaine stabilité, constituée par un ensemble d'organismes vivants (biocénose) exploitant un milieu naturel déterminé (biotope). Cette notion intègre également les interactions des espèces entre elles et avec leur milieu de vie.

**Empreinte carbone** : on appelle "empreinte carbone" la mesure du volume de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) émis par combustion d'énergies fossiles, par les entreprises ou les êtres vivants.

**Equivalent Vingt Pieds (EVP)** : unité de mesure de conteneur. Un conteneur d'un équivalent vingt pieds représente environ 30 mètres cube.

**Espèce benthique** : espèce qui vit dans la zone de fond marin, soit à proximité du fond (organismes vagiles), soit directement sur le substratum (épibenthique), soit même dans celui-là (endobenthique).

**Espèces halieutiques** : espèces présentant un intérêt pour la pêche.

**Estran** : partie du littoral alternativement couverte et découverte par la mer (=zone de balancement des marées).

**Exhaussement** : accroissement, augmentation (d'un niveau, des fonds marins...).

**Halieutiques (activités)** : activités qui concernent la pêche et ses techniques. Art de la pêche.

**Faune benthique** : ensemble des animaux vivant dans la zone de fond marin (crabes, mollusques...).

**Feeder** : petit porte-conteneurs collectant les conteneurs dans des ports secondaires pour les rassembler dans les grands ports (et réciproquement). Ce terme s'emploie aussi pour le transport de marchandises conventionnelles. Ce concept est né dans les années 1960 pour permettre de redistribuer les conteneurs des gros porte-conteneurs ne touchant plus que quelques ports par continents.

**Ferroutage** : transport combiné rail-route.

**Fileyeur** : navire de pêche déposant ses filets et revenant les relever plus tard. Les filets peuvent être déposés sur le fond ou laissés à la dérive entre deux eaux.

**Flot** : marée montante. Courant de flot montante.

**Fret** : marchandise que transporte le navire, chargement commercial d'un navire. Le fret peut aussi être transporté par train : fret ferroviaire.

**Géothermie** : la géothermie désigne l'énergie géothermique, issue de l'énergie de la Terre, convertie en chaleur et destinée au chauffage des bâtiments.

**Grenelle Environnement** : ensemble de rencontres politiques organisées en France en octobre 2007, visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable.

**Herbier halophile** : se dit d'une végétation se développant, de façon exclusive ou préférentielle, au sein de milieux salés.

**Hinterland** : espace géographique et économique terrestre dans lequel le port trouve la marchandise qui alimente son activité.

**Houle** : ensemble cohérent de vagues de même origine et se propageant avec des caractéristiques de direction et de période similaires.

**Hydrocarbures** : composés organiques contenant exclusivement des atomes de carbone (C) et d'hydrogène (H). On utilise aussi le mot hydrocarbure pour faire référence, en particulier, au pétrole, au gaz naturel et à leurs dérivés.

**Hydro-sédimentaire** : relatif aux mouvements sédimentaires engendrés par les agents dynamiques tels que la houle, les courants ou le vent.

**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, installation fixe dont l'exploitation

présente des risques pour l'environnement et qui doit faire l'objet d'une procédure spécifique (Code l'Environnement).

**Jumboisation** : technique de construction navale consistant à agrandir substantiellement un navire déjà existant.

**Jusant** : marée descendante. Courants de jusant : courant associé à la marée descendante.

**Laisse** : limite atteinte par la mer sur un rivage, «laisse de basse mer» et «laisse de haute mer»

**Lamanage** : opérations d'assistance à l'amarrage, au désamarrage des navires lors de leur arrivée, départ ou également de leurs déhalages (changement de poste à quai) à l'intérieur des ports.

**Lay-by** : navire en lay-by terme maritime anglais précisant que le navire est en repos ou en attente de reprise d'exploitation dans un port. Il est dit également poste de lay-by pour un poste de stationnement équivalent à une aire de repos sur autoroute.

**Levage** : déplacement vertical d'une charge pour le chargement et le déchargement d'un véhicule.

**Marina** : ensemble résidentiel construit en bord de mer intégrant le plus souvent un port de plaisance aménagé.

**MARPOL** : convention internationale concernant la pollution de la mer, élaborée dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI).

**Minéralier** : navire pouvant transporter des vracs (minerais, ...).

**Monoxyde d'azote** : molécule composée d'un atome d'oxygène (O) et d'un atome d'azote (N). Polluant atmosphérique issue de la circulation automobile ou des industries.

**Mouillage** : lieu abrité du vent et des vagues le long de la côte.

**Musoir** : extrémité d'une jetée, d'une digue ou d'un épi.

**Mytiliculture** : élevage des moules.

**Off shore** : désigne les activités et installations présentes en mer au-delà du rivage.

**Palletwide** : type de conteneur dont la largeur est adaptée pour le chargement de deux palettes l'une à côté de l'autre.

**Panamax** : navire dont les paramètres permettent le passage par le canal de Panama : longueur maximale de 295 mètres, largeur hors tout maximale de 32,25m, tirant d'eau maximum de 12 mètres.

**Panne** : terme désignant les dépressions naturelles inondables creusées dans les dunes par le vent et atteignant le toit de la nappe phréatique superficielle des sables.

**Pilotine** : ou bateau pilote, désigne un bateau rapide utilisé pour transporter le pilote à bord des navires qui arrivent ou quittent le port afin de guider leurs

manœuvres (à noter que les ferries ne font pas appel au bateau pilote).

**Piscicole (exploitation piscicole ou ferme aquacole)** : exploitation d'élevage du poisson.

**Plan Local d'Urbanisme (PLU)** : document de prescription du cadre de l'urbanisme au niveau communal.

**Plante aréneuse** : plante se développant dans un milieu sableux.

**Préacheminements massifiés** : transport terrestre pour acheminer une marchandise de son lieu d'origine jusqu'au port maritime, réalisé en concentrant un maximum de marchandises ou de voyageurs sur une unité de transport.

**Pré - Post acheminement ferroviaire** : ensemble des opérations permettant d'amener un véhicule ferroviaire, plusieurs wagons (lot) ou un train (locomotive + wagons) d'un point d'origine à un point destinataire. On distingue 2 modes d'acheminement fret principaux : l'acheminement par train entier, l'acheminement en wagons isolés par la technique du lotissement.

**Radoub** : bassin aménagé pour exécuter à sec les réparations sur les navires (cale sèche).

**Range** : suite de ports rapprochés.

**Remblais** : matériaux apportés pour combler ou pour surélever un terrain.

**Rescindement** : action d'abattre et de restructurer une construction.

**Réseau trophique** : ensemble des relations alimentaires entre les êtres vivants d'un écosystème.

**Ridens de la Rade** : hauts-fonds sableux présents au large de Calais, appartenant au système des Bancs de Flandre.

**Ro-pax** : les ferries de type ROPAX sont des unités dotées d'une grande capacité d'emport de fret, de l'ordre de 200 à 280 unités, et pouvant en outre accueillir 600 à 800 passagers, l'ensemble à une vitesse commerciale pouvant atteindre 25 noeuds.

**Ro-ro (roll-on – roll-off)/Roulier** : embarquement à bord ou débarquement d'un navire d'un véhicule routier, d'un wagon ou d'une Unité de Transport Intermodal (UTI), sur ses roues ou sur des roues qui lui sont ajoutées à cette fin. Dans le cas de la route roulante, seuls les véhicules routiers entrent et sortent du train par leurs propres moyens.

**Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** : document planificateur d'aménagement du territoire au niveau intercommunal dans un découpage de cohérence de vie (territoire pertinent en termes de lieux de vie, de travail, de chalandise...).

**Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** : document élaboré au niveau d'un bassin hydrologique (6 en France, Flandres – Artois-Picardie pour le nord), il a pour objet de définir ce

que doit être la gestion équilibrée de la ressource en eau sur le bassin. Elaboré par le Comité de Bassin, le SDAGE définit les orientations fondamentales et constitue une contribution à la mise en oeuvre des politiques nationales dans la perspective d'un développement durable prenant en compte la préservation du patrimoine eau et des milieux aquatiques. Il est décliné au niveau de sous-bassins (le Delta de l'Aa pour le littoral nord) en Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ; ils adaptent localement les enjeux du SDAGE et définissent les actions nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.

**Schorre** : dans un estuaire ou tout autre lieu de la côte protégé des courants marins, niveau supérieur à la slikke et recouvert seulement par les marées de vives eaux.

**Shipchandling** (accostillage) : service d'approvisionnement des navires en matériels nécessaires à son fonctionnement.

**Short sea shipping** : par transport maritime à courte distance, on entend l'acheminement de marchandises et de passagers par mer entre des ports situés en Europe géographique ou entre ces ports et des ports situés dans des pays non européens ayant une façade sur une mer fermée limitrophe de l'Europe. Le transport maritime à courte distance recouvre à la fois les activités de transport maritime nationales et internationales, le long des côtes et au départ et à destination des îles, des fleuves et des lacs. Il comprend également les services de transport maritime entre les Etats membres de l'Union et la Norvège, l'Islande et les Etats riverains de la mer Baltique, de la mer Noire et de la mer Méditerranée.

**Silo** : réservoir destiné à stocker un matériau en vrac (céréales, sucre...).

**Site Natura 2000** : sites désignés, sur la base des propositions des Etats membres, par la Commission Européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application des Directives "Habitats, faune, flore" (Zone Spéciale de Conservation) et "Oiseaux" (Zone de Protection Spéciale).

**Slikke** : dans un estuaire ou tout autre lieu de la côte protégé des courants marins, étendue de sédiments vaseux ou sablo-vaseux recouverte à toutes les marées hautes.

**Solaire photovoltaïque** : système de production d'énergie électrique à partir du rayonnement solaire grâce à des panneaux photovoltaïques.

**Solaire thermique** : système transformant le rayonnement solaire en énergie thermique pour le chauffage ou la production d'eau chaude.

**Tirant d'eau** : hauteur de la partie immergée du bateau ou enfoncement du navire.

**Tout-venant** : matériaux non triés.

**Trame verte et bleue** : la trame verte est un outil d'aménagement du territoire, constituée de grands

ensembles naturels et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons. Elle est complétée par une trame bleue formée des cours d'eau et masses d'eau et des bandes végétalisées généralisées le long de ces cours et masses d'eau.

**Transbordeur** : navire dont le mode de chargement permet des entrées et sorties de marchandises transportées par des bords (côtés d'un navire) différents, leur usage principal est de transporter des véhicules routiers ou ferroviaires avec leur chargement.

**Transport ro-ro accompagné** : lorsque le conducteur du véhicule voyage en même temps que ce dernier à bord du navire. Il sera donc au volant du poids lourd pour embarquer comme pour débarquer. Cette formule qui est très répandue, est surtout réservée aux traversées les plus courtes car, non seulement elle immobilise à la fois le conducteur, le tracteur routier et la semi-remorque, mais en plus, elle oblige généralement le transporteur à prendre une cabine pour son chauffeur pour qu'il puisse se reposer durant la traversée maritime, ce qui a pour effet d'augmenter les coûts du transport.

**Transport (trafic) non-accompagné** : par opposition à la précédente, cette formule consiste généralement à n'embarquer que la semi-remorque. Dans ce cas, le conducteur de l'ensemble routier laisse la semi-remorque à l'armement ou à son agent qui procède lui-même au chargement à l'intérieur du navire à l'aide d'un engin dit : tracteur portuaire. A l'arrivée, c'est alors un autre tracteur routier qui prendra en charge la semi-remorque.

**UTI** : unité de transport intermodal conteneurs, caisses mobiles et semi-remorques convenant au transport intermodal.

**Vrac** : marchandises qui ne sont pas emballées ou arrimées. On distingue les vracs liquides (pétrole, soufre...) et les vracs solides (agrégats, sucre, céréales...).

**Watergang** : mot d'origine flamande "chemin de l'eau", il s'agit des cours d'eau qui permettent de réguler les niveaux d'eau dans un polder.

**Wateringue** : mot d'origine flamande "cercle de l'eau" qui désigne à la fois le territoire asséché et la structure qui a en charge son maintien hors d'eau ; en français contemporain l'usage est d'employer le mot hollandais polder dont il est synonyme. Dans la plaine maritime du delta de l'Aa, le polder est divisé en 9 sections de wateringues.

**ZNIEFF** : lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF : les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ; les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

# Index

ADECA - Association de Défense de l'Environnement du Calaisis	70
AFSSA	15
AIR FRANCE	18,19
ALCATEL-LUCENT	17, 51, 56, 57
AP MOELLER	18
AQUANORD	53
AQUIMER	15
ARCELOR-MITTAL	17
ARDRES	
- Lac	24
- Commune	25
Association du Clipon	68
AXIAL-WALON	51, 56
BOULOGNE-SUR-MER	
- Chambre de Commerce et d'Industrie	5, 46
- Port	5, 9, 11, 14, 15, 16, 19, 45, 48, 52, 83
CALAIS	
- Chambre de Commerce et d'Industrie	5, 38, 39, 42, 44, 45, 46, 56, 60, 61, 67, 72, 73, 78, 113, 115
- Ville	22, 30, 35, 36, 52, 53, 61, 71
CALAIS NAUTIC	42
CITE DE L'EUROPE	26, 57
Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode	26, 36
CLERQUES	53
CMA-CGM	18
COMILOG	16, 19
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq	22
Conservatoire Botanique National de Bailleul	68
Conservatoire du Littoral	69
COQUELLES	22, 54, 55
COULOGNE	22, 110
Communauté d'Agglomération du Calaisis	22, 27, 61
DEUTSCHE BAHN	18,19,22
DOUVRES	
- Port	10, 11, 12, 17, 18, 20,37, 40, 58, 61, 82, 83, 88, 89, 90, 92, 97
DREAL	
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord-Pas de Calais	65, 74
DUNKERQUE	
- Chambre de Commerce et d'Industrie	46, 48
- Grand Port Maritime de Dunkerque et port	9, 11, 14, 17, 18, 19, 30, 48, 52, 58, 74, 83, 89
EDF	17
ESCALLES	24
EURO CARGO RAIL	22
EUROSTAR	18, 20, 50, 51, 88
EUROTUNNEL	22, 50, 55, 61

FONDATION ECO-PORTS	73
GIEC - Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	74
GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT	69, 73, 78, 86,87
Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais	68
Guînes	24, 25
IFREMER	15
INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DES WATERINGUES (I.I.W)	42
Fédération Atmo du Nord-Pas de Calais	71
LD LINES	16
LEON-VINCENT	56
LICQUES	25
MAERSK LINE	18
MARCK	
- canal	42, 64, 66
- commune	22, 53, 54, 108
MSC	18
NORBERT-DENTRESSANGLE	22
NORFOLK LINE	18
OYE-PLAGE	53, 65, 74
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale	24, 69
POLIMERI EUROPE	17
P&O	17, 56, 58, 59, 89
PSA (groupe)	17
RAIN	
Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste	68
Réseau plaisance Côte d'Opale	52
ROGLIANO	52, 56
SANGATTE	22, 35, 53, 65, 70
SANGHEN	53
SEAFRANCE	17, 56, 58, 59, 89
Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles	71
SNCF	13, 58
SOCARENAM	52, 56
SOCIETE MANUTENTION DU PORT DE CALAIS (SMPC)	56
Société Mycologique du Nord de la France	68
SPEEDFERRIES	16
Syndicat mixte EDEN 62	24
TOTAL	17
TRANSIT STOCKAGE MANUTENTION (TSM)	56
UCAR-GRAFTECH	51, 56
USINE COTE D'OPALE	26
VEOLIA	19
VIEILLE-EGLISE	22
VIRGIN	18
Voies Navigables de France VNF	110,
WISSANT	25, 74
4 Boulevards	26

# Bibliographie

## **Atlas des Paysages de la Région Nord-Pas de Calais (DIREN)**

### **Etude AERNOUITS**

2005

### **Etude d'actualisation des perspectives de trafic transmanche du port de Calais**

CATRAM, avril 2009

### **Note sur Détroit du Pas de Calais**

ISEMAR, mai 2009

<http://www.isemar.asso.fr/fr/ressources/notes.php>

### **Plan Littoral d'Actions pour la Gestion de l'Erosion sur le littoral Côte d'Opale (P.L.A.G.E.)**

### **Rapport Actualisation des études de trafic préalables au lancement des investissements Calais Port 2015"**

ODYSSEE DEVELOPPEMENT, avril 2009

### **Rapport Choisir notre futur : scénarios de politiques énergétiques en 2050**

Conseil Mondial de l'énergie - 2007,

<http://www.worldenergy.org/publications/268.asp>

### **Rapport d'étude de faisabilité Calais Port 2015**

BCEOM / KERN, 2005

### **Rapport Démarche prospective transports 2050**

Conseil Général des Ponts et Chaussées (CGPC), mars 2006

### **Rapport provisoire d'étude sur le recalibrage du Canal de Calais**

Voies Navigables de France (VNF), janvier 2009

### **Note sur la prospective ferroviaire 2050 : desserte ferroviaire des ports du Nord-pas de calais**

CATRAM, mars 2009

### **Rapport prospective fret 2030**

Predit, juillet 2008

### **Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays du Calaisis**

[http://www.pays-du-calais.fr/1scot\\_c.html](http://www.pays-du-calais.fr/1scot_c.html)

### **Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT)**

Région Nord-Pas de Calais, 2006

<http://www.nordpasdecals.fr/sradt/intro.asp>

### **Schéma régional de développement économique (SRDE)**

Région Nord-Pas de Calais, 2005

<http://www.nordpasdecals.fr/srde/intro.asp>

### **Schéma Régional des Transports (SRT)**

Région Nord-Pas de Calais, novembre 2006

<http://www.nordpasdecals.fr/srt/intro.asp>

### **Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, 2003**

### **Trame Verte et Bleue du Nord-Pas de Calais**

Région Nord-Pas de Calais

<https://www.nordpasdecals.fr/environnement/priorites.asp>

